

Vendée. Les fourmis s'invitent, le couple s'exile de sa maison à Chaillé

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/fontenay-le-comte-85200/les-fourmis-s-invitent-le-couple-s-exile-de-sa-maison-chaille-4885407>

Modifié le 27/03/2017 à 10:09 | Publié le 26/03/2017 à 18:16



• Envie d'un petit café ? Les fourmis semblent avoir colonisé les moindres recoins de la maison, située à Chaillé-les-Marais, dans le Sud-Vendée. | Ouest-France

Morgane et Alexandre venaient de s'installer dans leur maison, à Chaillé-les-Marais. Les fourmis ont eu raison d'eux, en leur pourrissant la vie, ainsi que l'habitation.

Au début, Morgane et Alexandre, c'était un beau roman, une belle histoire. Après quelques mois à cohabiter chez les parents, les tourtereaux décident de s'envoler, « **même si maman aurait bien gardé la petite dernière** ». Après des recherches sur un site d'annonces, le couple pense avoir trouvé son nid d'amour, à Chaillé-les-Marais. Le 1er février, ils emménagent dans un ensemble de locatifs privés, situés au village du Sableau.

« **Il en sortait de partout** »

Mais, très vite, la belle histoire, se transforme en cauchemar. « **Au début, on n'avait pas prêté attention au piège à fourmis caché sous le chauffe-eau, mais on a vite compris pourquoi** », se souvient Morgane.

Des milliers de fourmis ont en effet rapidement envahi l'appartement. « **Il en sortait de partout** », raconte, dépitée, la jeune fille. Radiateurs, salle de bain, cafetière, plan de travail de la cuisine : les envahisseuses colonisent tout le logement.

Le couple se réveille même la nuit, couvert d'insectes. À tel point que Morgane a déclenché une allergie. Et sans compter les problèmes d'humidité qui noircissent les plafonds, mais conviennent apparemment très bien aux fourmis.

Avec le recul, les deux jeunes comprennent pourquoi, dicit les propriétaires, « **le précédent**

locataire n'est pas resté longtemps ». Malgré l'achat de nombreux pièges pourtant efficaces, Morgane balaie tous les jours des milliers de cadavres. Et les répulsifs ne font que déplacer le problème. L'état de saleté du logement aurait pourtant dû les alerter, mais « **allez faire comprendre ça à de jeunes amoureux qui s'installent** », se désole la maman de Morgane, très remontée.

Le logement déclaré insalubre

Selon les deux locataires, les propriétaires, séparés, font la sourde oreille ou se renvoient la balle en jouant la montre. « **Écoeuré** », le jeune couple a jeté l'éponge et trouvé, dans l'urgence, un autre nid dans le bourg de Chaillé.

Bon à savoir, le certificat médical délivré à la suite de l'allergie permet de déclarer le logement insalubre et « **a réduit le préavis à un mois au lieu de deux** », explique Morgane.

Pas de cadeau pour autant de la part des propriétaires « **qui nous font payer le loyer jusqu'au 10 avril, alors qu'on a quitté le logement ce week-end** ». Ce à quoi répond la propriétaire : « **Ils m'ont prévenue le 10 mars. Il y a un bail, et le préavis est d'un mois. Donc, c'est comme ça.** » Quand ils seront partis, la propriétaire envisage de contacter une entreprise spécialisée, mais estime n'avoir « **aucun pouvoir sur les fourmis** ».

Même s'il veut désormais tourner la page, le jeune couple hésite tout de même à porter plainte. Contactée, une association de consommateurs leur a en effet indiqué que pareille situation méritait dédommagement.

